

L'apport problématique des courants linguistiques modernes à la description des temps verbaux du français

1. De très nombreux linguistes se sont penchés au cours de ce siècle et même dès la *Grammaire de Port-Royal* /1660/ sur le problème fort complexe des temps verbaux du français. Si l'on veut passer en revue les principaux travaux qui y ont été consacrés au cours du XX^e siècle, on devra constater que ce chapitre de la syntaxe et de la sémantique a été fonction, lui aussi, des grands courants linguistiques de l'époque – bien que parfois dans une mesure moindre que les autres. Le premier livre qui a attiré l'attention des spécialistes sur la question fut celui de G. Guillaume: *Temps et verbe* /1929/. Sa conception linguistique particulière et originale /la psychomécanique du langage/ fut appréciée par un grand nombre de ses collègues et disciples, à tel point qu'elle donna naissance à une école guillaumienne qui existe jusqu'à nos jours. Le structuralisme naissant puis triomphant, qui ne pouvait intégrer à sa théorie une question en grande partie sémantique, s'en désintéressa, et pendant un certain temps il parut peu d'ouvrages sur les temps verbaux. Il est vrai que le fameux passé composé de *L'Étranger* de Camus suscita de grands remous, mais parmi ceux qui y réagirent le plus rapidement il n'y avait guère plus de linguistes que de littéraires /Sartre, Robbe-Grillet/, et l'on étudia surtout le problème comme fait de style. Les années 50-60 par contre ont vu paraître en nombre croissant des études consacrées aux temps verbaux, dont nous ne pouvons donner une liste exhaustive, si profitable que puisse être un tel travail. Nous allons essayer de façon très sommaire d'en grouper quelques-uns, représentatifs des courants linguistiques dont ils s'inspirent.

- Linguistique descriptive traditionnelle: H. Sten /1952/ *Les temps du verbe fini /indicatif/ en français moderne*. – P. Imbs /1968/ *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. – A. Klum /1961/ *Verbe et adverbe*.
- Linguistique textuelle, pragmatique: C. Vet /1980/ *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*; *Langue française* 67/1985, *La pragmatique des temps verbaux*.
- Linguistique générale et générative: C. Vettters: «Grammaire générative et textuelle des temps verbaux», in *Recherches linguistiques de Vincennes* 18/1989, pp. 101-145., C. Vettters éd. /1993/ *Le temps, de la phrase au texte.*, *Langue française* 100/1993, *Temps et aspect dans la phrase française*.

Les travaux de base le plus souvent cités, écrits sur ce thème sous forme de livres ou d'articles, sont dus à Benveniste /1966/, H. Weinrich /1973/, H. Kamp et C. Rohrer /1983/.

2. La linguistique traditionnelle et les ouvrages représentatifs de cette conception sont critiqués en premier lieu par les générativistes qui affirment que, grâce à leur théorie, le domaine particulièrement délicat que constituent les temps verbaux du français bénéficiera d'une description plus exacte. Nous voudrions examiner d'un peu plus près les thèses de ces linguistes, en particulier celles de C. Vettters qui semble le plus déterminé à réformer les conceptions traditionnelles et qui a publié un grand nombre d'études pour prouver que ces conceptions sont erronées et périmées. Si nous partageons son opinion sur le point que l'on n'a

pas su trouver jusqu'à présent de théorie universellement valable pour l'emploi des temps verbaux, ni même de théorie valable pour les temps verbaux du français, nous sommes moins optimistes en ce qui concerne les approches proposées, car les résultats obtenus ne semblent pas convaincants. Donc, selon C. Vetters /L. F. 1993: 14/, il n'y a pas de différence entre «l'explication traditionnelle» d'Imbs et celle de Klum puisque, pour ces deux auteurs, le passé simple et l'imparfait sont «des variantes aspectuelles du temps du passé», alors que les travaux plus récents soutiennent que «l'emploi du PS et de l'IMP est réglé par des principes textuels comme premier plan/arrière-plan», etc. Si Imbs et Klum n'ont pas affirmé cette thèse explicitement, ils ont cependant fait plusieurs fois mention de cette opposition. Par exemple, lorsque Imbs parle, à propos du passé simple, d'un «fait qui se détache des circonstances au milieu desquelles il se produit» /1968: 82/ ou dit que les imparfaits constituent «le fond de décor» de l'action principale /90/.

Cependant, comme le dit Vetters /ibid./ «aucun des deux paradigmes ne parvient à donner une description satisfaisante de l'opposition PS/IMP». Pour lui, le PS doit être interprété au niveau de la phrase et l'IMP au niveau discursif. Ceci permettrait entre autres de donner une définition plus exacte de l'imparfait de «narration» de la linguistique traditionnelle, grâce à la reprise «d'un point de référence temporelle». En dernière analyse, il conclut qu'il ne faut pas considérer comme une opposition binaire le couple perfectif/imperfectif – et c'est ce qu'il suggère pour les autres couples terminologiques (nouveau R/R donné, premier plan/arrière plan, changement/décor) – «mais qu'il faut prévoir différentes gradations» /28-29/. Il convient d'examiner l'apport de l'approche générativiste par rapport aux autres en ce qui concerne les temps verbaux et, s'il n'est pas vraiment positif, on pourra en conclure que le silence (relatif) qu'avaient observé les générativistes dans ce domaine jusqu'aux toutes dernières années était sans doute dû à leur clairvoyance et à leur prudence.

2.1. L'une des principales questions qui se pose est la suivante: En quoi la classification des temps en déictiques et anaphoriques facilite-t-elle l'étude des temps verbaux? L'article de Carl Vetters: «Grammaire générative et textuelle des temps verbaux» /1989/ ainsi que le chapitre intitulé «Temps et deixis» du livre qu'il a édité /1993/ ne nous convainquent pas de l'utilité et surtout de la possibilité d'une telle classification. Il s'agit en fait de reprendre la division des temps verbaux en temps absolus et en temps relatifs, qui remonte à la *Grammaire de Port-Royal*, avec certaines modifications empruntées à la linguistique générale – qui distingue trois catégories temporelles auxquelles Vetters propose d'ajouter une quatrième – et des structures en arborescence. Ce que l'auteur veut prouver, c'est que cette classification justifie l'approche générative des temps verbaux au niveau textuel.

Or la seconde étude de Vetters /1993/ est suivie d'un chapitre écrit par Georges Kleiber: «Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux», que l'on peut considérer comme une critique minutieuse et exacte de la théorie de Vetters. Dès le début, l'auteur pose la question suivante: «L'objectif principal est de voir si l'application de l'opposition «anaphore/deixis» aux temps grammaticaux, telle qu'elle est pratiquée, est réellement bénéfique pour l'explication, la répartition et la description des temps grammaticaux» /118/. Des trois conclusions qui répondent fort judicieusement à cette question, nous nous contenterons de citer la deuxième: «Plutôt que d'adopter une démarche onomasiologique et de prendre une définition générale de l'opposition

temps anaphorique/temps déictique que l'on applique ensuite, avec un bonheur discutable, pour classement aux différents temps/emplois, il vaut sans doute mieux explorer d'abord la dynamique particulière de chaque temps grammatical lui-même» (160).

2.2. Carl Vetters, qui se réclame résolument de la grammaire générative et textuelle des temps verbaux, recourt en fait dans son article du n°18 des *Recherches linguistiques de Vincennes* (101-145) à des explications sémantiques et syntaxiques plutôt qu'à des structures en arborescence convaincantes. Ce qu'il reproche généralement aux spécialistes traditionnalistes des temps verbaux, et c'est là son argument principal, c'est d'étudier la question au niveau de la phrase et non du texte. Or, même dans les années où la linguistique textuelle n'existait pas encore, tout au moins par ce nom, il était impossible d'étudier les temps verbaux en faisant abstraction du texte, de la situation, de la pragmatique. A quoi donc réfèrent, sinon au texte, les constatations suivantes de Paul Imbs: Le passé simple «se groupe en série dans une relation d'événements successifs, qui, répétons-le, forment une histoire...» (1968: 84). Ou encore: «En tant qu'imparfait composé, le plus-que-parfait peut marquer une action accomplie, qui sert de fond de décor au début d'un récit.» (ibid. 124). Ou encore: «Dans le monologue intérieur, toute une série d'actes antérieurs à tel moment passé peuvent être évoqués de manière à former un vrai récit récapitulatif.» (Suivi d'un long texte illustratif de Barrès, ibid. 125).

2.3. Il semble donc que les tentatives récentes d'expliquer les temps verbaux en faisant appel à la linguistique textuelle n'aient abouti que dans les cas où elles apportent un élément nouveau à «la dynamique particulière de chaque temps grammatical lui-même», comme le dit Kleiber. Ainsi, les remarques de Carl Vetters sur les événements non successifs exprimés par le passé simple sont très pertinentes (*Langue française* 100/1993: 18-19). Les exemples donnés sont empruntés à Kamp et Rohrer (1983). En voici un:

(1) «*L'année dernière Jean escalada le Cervin. Le premier jour il monta jusqu'à la cabane H. Il y passa la nuit. Ensuite il attaqua la face nord. Douze heures plus tard il arriva au sommet.*» (18)

Ceci constitue évidemment une rectification de la thèse d'Imbs sur les passés simples employés dans «une relation d'événements successifs» (1968: 84), mais elle ne doit rien à la grammaire générative ni à une vision de la linguistique textuelle qui n'existait pas chez Imbs. La thèse de ce dernier reste valable dans la grande majorité des cas.

Par contre, l'exemple de Diderot donné par Vetters pour montrer «qu'arrière-plan et perfectivité ne s'excluent pas», n'apporte pas d'élément nouveau, puisque l'arrière-plan, s'il est délimité dans le temps, ne peut être que perfectif:

(2) «*Son mari la plaignit pendant qu'elle vécut.*» (27)

Ce qui est plus important, c'est la distinction que fait l'auteur sur les différents degrés de perfectivité. Ainsi le complément pendant tout ce temps peut être suivi d'un imparfait comme d'un passé simple, l'acceptabilité de l'un ou de l'autre étant néanmoins liée, selon nous, à certaines contraintes sémantiques et textuelles, comme l'atteste l'emploi du point d'interrogation devant le passé simple de l'exemple donné:

(3) «*Pendant un siècle, des hommes comme Hudson observèrent Vénus, sans pouvoir interpréter les phénomènes bizarres qu'ils enregistraient. Pendant tout ce temps, les Vénusiens se préparaient? se préparèrent.* (27)

Néanmoins si, comme le dit l'auteur, «le PS est impossible» dans (3) ceci est dû à notre avis à l'ambiguïté de pendant tout ce temps. En effet, il s'agit là d'un complément perfectif «qui saisit l'événement dans sa globalité» dans un contexte du type:

(4) *Durant les premières années de leur mariage, Pierre s'absenta souvent. Pendant tout ce temps, sa femme lui fut/? était fidèle.*

Dans (3) par contre, ce même complément n'est pas perfectif, mais progressif, et c'est ce qui explique l'emploi de l'imparfait. En d'autres termes, une même expression temporelle peut marquer soit la saisie globale de l'événement, soit la durée progressive. On voit bien par ces deux exemples à quel point il est important d'étendre la notion d'aspect à tous les éléments du contexte autres que le verbe.

2.4. Les autres articles de *Langue française* 100/1993, dus à des générativistes pour la plupart canadiens, se réclament de Chomsky et des linguistes américains pour relier l'interprétation temporelle de la phrase à celle de sa structure syntaxique. Les résultats obtenus ne nous semblent pas probants pour le français, contrairement à ceux des auteurs figurant dans C. Vettters, *Le temps, de la phrase au texte*, 1993, qui recourent beaucoup moins aux structures arborescence que les précédents.

Ainsi, A.-M. Berthonneau (9-85) étudie, elle aussi, l'opposition temporelle/cohésion discursive à propos de la préposition depuis et des structures verbales il y a, voici, voilà, ça fait suivies de que. Bien qu'elle invoque de son côté les notions de deixis et de point référentiel, l'analyse sémantique minutieuse de tous les cas particuliers d'emploi des structures temporelles étudiées ne diffère pas beaucoup des explications données en linguistique traditionnelle. Les résultats obtenus sont tout à fait valables, puisqu'il s'agit d'une analyse des effets combinatoires et interprétatifs de marqueurs temporels précis sur l'emploi des temps verbaux.

Dans son étude (167-193) A. Molendjik fait une critique judicieuse de l'interprétation temporelle de Kamp et Rohrer, thèses qui «ne sont intéressantes que pour autant qu'elles s'appliquent à des textes relativement simples, caractérisés par la contiguïté des phrases rapportant des faits reliés par un rapport temporel direct» (173). Par contre l'interprétation qu'il propose à partir de présuppositions ne semble pas non plus pleinement satisfaisante – comme le suggère d'ailleurs l'auteur en évoquant quelques «cas problématiques» – notamment en ce qui concerne l'opposition PS/IMP.

Enfin, l'étude d'A. Jaubert (193-205) traite de l'alternance du passé simple et du passé composé dans le texte littéraire. Sa vision guillaumienne et pragmatique n'a rien à voir avec la grammaire générative.

3. Comme on l'a vu, C. Vettters avance des arguments de valeur lorsqu'il étudie les temps verbaux au niveau du texte, mais ses explications semblent moins acceptables lorsqu'il se base sur la grammaire générative. Dans son article paru dans la revue *Recherches linguistiques de Vincennes*, on trouve un sous-chapitre fort bref consacré à la syntaxe comparée des temps verbaux. En fait, la comparaison des deux systèmes verbaux se limite ici à la constatation que «le simple past anglais se laisse plus facilement employer dans des contextes anaphoriques que

le passé simple» (1989, p. 138). L'auteur note d'ailleurs que «la section contrastive mérite une analyse plus approfondie» (p. 139). Nous partageons absolument cet avis: la syntaxe comparée ou contrastive, alliée à la linguistique textuelle, à la pragmatique permettra d'explorer de façon adéquate «la dynamique particulière de chaque temps grammatical», pour citer de nouveau G. Kleiber.

Ainsi une langue comme le hongrois, qui ne connaît qu'un seul passé, emploiera à la place d'un temps grammatical soit d'autres expressions temporelles, SN, adverbes, etc., soit des structures syntaxiques telles que l'ordre des mots, l'emphase, soit des éléments lexicaux tels que préfixes et suffixes verbaux à valeur perfectivante ou résultative, ou exprimant les «allures» de l'action. La complexité de l'opposition temporelle–aspectuelle du passé simple vs imparfait pourra être ainsi étudiée grâce à l'apport d'éléments nouveaux, que l'analyse textuelle d'une seule langue n'est pas toujours à même de découvrir. Nous n'avons pas l'intention de trancher à l'aide de nos exemples la question de la priorité à donner à l'opposition aspectuelle ou textuelle, puisque de toute façon nous pensons que, dans chaque cas particulier, c'est l'une ou l'autre qui prévaut selon la situation et le contexte.

3.1. Opposition arrière-plan vs premier plan ou: événement

3.1.1. fr. IMP/PS – hongr. préfixe ou suffixe verbal

(5) *Jean regardait / regarda la jeune fille. János nézte, nézegette / megnézte a lányt ou ránézett a lányra.*

3.1.2. fr. IMP/PS ou PC – hongr. ordre des mots

(6) *Tu étais chez elle, hier? / Tu as été chez elle, hier? Nála voltál tegnap? / Voltál nála tegnap?*

3.1.3. fr. IMP/PS ou PC – hongr. préfixe verbal+ordre des mots

(7) *Jean buvait de la bière / a bu sa bière. János sört ivott / megitta a sörét.*

3.1.4. fr. IMP/PS – hongr. explication sémantique du contexte

(8) *Marie alla voir le directeur. Il était / fut charmant. Mária felkereste az igazgatót. Nagyon kedves ember volt / Nagyon kedves volt vele. C'était un homme charmant / Il fut charmant avec elle.*

(9) *Elle lui raconta ses malheurs. Il était/fut prêt à l'aider. Elmondta neki búját-baját. Kész volt / Késznek mutatkozott segíteni rajta. Il se montra prêt à l'aider.*

3.2. Opposition fait habituel vs événement ou inchoatif

3.2.1. fr. IMP + adv./PS – hongr. contexte explicite

(10) *Marie pleurait toujours / pleura. Mária mindig sírt / sírt.*

3.2.2. fr. IMP/PS – hongr. adjonction d'un adv. de temps

(11) *Jean ne réfléchissait / réfléchit pas. Il répondait / répondit tout de suite. János (általában) nem gondolkozott. Mindjárt válaszolt. (Le fait habituel est explicité par l'adverbe általában = généralement.)*

(12) *Nos liens d'amitié se resserrèrent. M. X venait /vint souvent me voir. Baráti kapcsolataink szorosabbá váltak. (Ettől kezdve) X úr gyakran meglátogatott.*

(Comme le PS vint marque le début d'une suite d'événements – inchoatif –, ceci peut être explicité par un complément temporel tel que ettől kezdve = à partir de cette date, de ce moment.)

3.3. Opposition due à la délimitation temporelle de faits répétés ou habituels:

fr. IMP/PS + compl. de temps – hongr. contexte explicite

/13/ *Marie passait son temps à lire / Cette année-là, Marie passa son temps à lire.* Mária olvasással töltötte az idejét / Abban az évben Mária olvasással töltötte az idejét.

4. L'antériorité s'allie généralement à l'aspect accompli, mais il n'est pas toujours possible, comme le dit A. Klum (1961: 124), de les distinguer l'un de l'autre. Comme il existe des marqueurs conjonctifs et adverbiaux ayant les mêmes fonctions, le problème n'en est que plus compliqué, comme le montre également l'analyse contrastive.

4.1. On sait que le passé antérieur et le plus-que-parfait ont une valeur d'antérieur-accompli. Certes l'incidence de ces deux temps en subordonnée est fortement différenciée (Kelemen, 1988: 76-94), le premier pouvant figurer uniquement dans les temporelles exprimant l'antériorité ou dans les pseudo-subordonnées temporelles de type à peine ... que ou avec ne pas (plus tôt) ... que, le plus souvent combiné à un passé simple, éventuellement à un imparfait:

(14) *Quand il eut fermé la porte, il se fit un grand silence.*

(15) *Quand il eut fermé la porte, nous riions encore.*

Étant donné que formellement les temporelles introduites par les marqueurs quand, lorsque et surtout dès que, aussitôt que expriment en elles-mêmes l'antériorité, on peut se demander si le recours à un temps verbal antérieur s'impose. On constate qu'après quand et lorsque le passé simple peut se substituer sans difficulté au passé antérieur dans (14) et (15):

(14a) *Quand il ferma la porte, il se fit un grand silence.*

(15a) *Quand il ferma la porte, nous riions encore.*

Par contre, après les connecteurs dès que et aussitôt que, seul (14) est acceptable:

(14b) *Dès qu'il ferma la porte, il se fit un grand silence.*

(15b) **Dès qu'il ferma la porte, nous riions encore.*

Comme on voit, dans (15b) dès que inchoatif est incompatible avec encore et riions duratifs.

4.2. Si nous prenons à présent dans la subordonnée temporelle un verbe au mode d'action imperfectif, le passé simple n'exprimant ni l'accompli, ni l'antériorité est difficilement acceptable:

(16) *Quand il eut lu l'annonce, il téléphona.*

(16a) ? *Quand il lut l'annonce, il téléphona.*

Avec dès que perfectif, la phrase est de nouveau acceptable, grâce à la présence de l'objet défini qui permet la saisie globale de l'événement:

(16b) *Dès qu'il lut l'annonce, il téléphona.*

Notons cependant que dès que d'aspect inchoatif est inacceptable avec un verbe imperfectif qui ne peut marquer l'accompli ni à cause de sa forme simple ni à cause de l'absence d'un complément perfectif, objet ou autre:

(17) *Quand il eut dormi, il se sentit reposé.*

(17a) ? *Quand il dort, il se sentit reposé.*

(17b) * *Dès qu'il dort, il se sentit reposé.*

4.3. En hongrois, ces valeurs temporelles et aspectuelles s'expriment par la fonction perfectivante ou résultative des préfixes verbaux: becsukta az ajtót /14-15/; – elolvasta a hirdetést (16) ou l'adjonction d'un objet ou d'un circonstant /aludt egy keveset = il dort un peu/.

Néanmoins, lorsque le temps d'antériorité (plus-que-parfait) ne figure pas en temporelle, mais dans un autre type de subordonnée, le hongrois s'en remet généralement au contexte:

(18) *Jean ne lui parla pas de cet incident parce qu'il l'avait oublié.*

(19) *Jean ne lui parla pas de cet incident. Plus tard, il l'oublia.*

Le hongrois emploie dans les deux phrases la même forme verbale avec un préverbe perfectivant–résultatif: elfelejtette.

Évidemment dans le français l'emploi du passé simple dans (18) n'est pas agrammatical, mais douteux, parce que ce n'est ni un antérieur ni un accompli, contrairement au passé composé, qui peut exprimer les deux sans aucune difficulté. Le passé composé de l'axe temporel du présent est donc l'équivalent de deux temps sur l'axe temporel du passé, le passé simple et le plus-que-parfait:

(18a) *Jean ne lui a pas parlé de cet incident parce qu'il l'a oublié.*

(19a) *Jean ne lui a pas parlé de cet incident. Plus tard il l'a oublié.*

C'est d'ailleurs ce que l'on constate si l'on veut transposer au passé simple un récit à la 1^{ère} personne du passé composé comme *L'Étranger* de Camus (Kelemen, 1995: 99). Cela signifie que le seul temps passé du hongrois se comporte comme le passé composé du français, la transposition axe présent / axe passé n'existant pas dans cette langue.

5. La concordance des temps ou transposition présent vs passé

Les temps de concordance du français: imparfait, plus-que-parfait, futur du passé, futur antérieur du passé ont donc pour équivalents respectifs en hongrois le présent, le passé, le futur (souvent exprimé par le présent) et le passé.

Les adverbes temporels aspectuels influencent eux aussi, comme on l'a vu, l'emploi des temps verbaux. Ainsi encore avait dans (15) une valeur imperfective–durative qui exige l'emploi de l'imparfait. C'est ce qui explique la contrainte exercée par cet adverbe même dans la concordance des temps. Dans la transposition au passé, le plus-que-parfait ne peut se substituer à l'imparfait accompagné de encore, alors que l'équivalent hongrois de cet imparfait est non pas un présent, mais un passé, comme pour le plus-que-parfait

(14c) *Il lui dit que, quand il avait fermé la porte, il s'était fait un grand silence.*

(15c) *Il lui dit que, quand il avait fermé la porte, nous riions encore. Azt mondta, hogy amikor becsukta az ajtót, nagy csend lett / még mindig nevéttünk.*

6. En conclusion, nous ne pouvons que répéter la remarque de G. Kleiber à propos des classifications proposées par C. Vetters: «La valeur heuristique de ces classifications n'est pas à la hauteur de l'espoir que peut susciter l'extension de l'opposition anaphore/deixis aux temps grammaticaux» (1993: 152). Cette critique vaut également pour certains articles de *Langue française* 67/1985, «La pragmatique des temps verbaux», dans lesquels les auteurs parlent également de l'opposition anaphore/deixis. Il n'empêche que, dans la *Présentation* de ce numéro de *Langue française*, C. Vet déclare: «... dans les différentes approches de la question des temps verbaux réunies ici, l'accent est mis avant tout sur l'étude des facteurs pragmatiques (contextuels)...» (3), argument que nous avons entièrement accepté.

Pour revenir à notre propos, l'expérience montre selon nous que l'analyse des temps verbaux du français est tellement nuancée, tellement complexe qu'on ne peut l'intégrer aux lois générales de la linguistique universelle ou de la grammaire générative. Par contre, une autre langue prise à témoin dans une conception contrastive, et bien entendu le recours rigoureux au contexte (linguistique textuelle) faciliteront ircontestablement une telle analyse. Par les exemples que nous avons donnés et qui n'étaient qu'une modeste illustration de la complexité du sujet, nous avons simplement l'intention de montrer que des études plus fouillées dans ce sens pourraient permettre une meilleure interprétation du sujet.

JOLAN KELEMEN

Budapest

Références

- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*. Paris, 1966.
- BERTHONNEAU, A.-M., «Depuis vs il y a que, référence temporelle vs cohésion discursive, ou A quoi sert que dans il y a que?», dans C. Vetters éd.: *Le temps, de la phrase au texte*. Presses Universitaires de Lille, 1993, pp. 9-85.
- GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, Champion. Paris, 1929.
- IMBS, P., *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Klincksieck, Paris, 1968.
- JAUBERT, A., «Le déploiement littéraire du temps verbal», dans C. Vetters éd.: *Le temps, de la phrase au texte*. Presses Universitaires de Lille, 1993, pp. 193-205.
- KAMP, H. ET ROHRER, C., «Tense in Texts», dans R. Buerle, C. Schwarze et A. von Stechow eds. *Meaning, use and interpretation of language*. W. de Gruyter, Berlin, 1983, pp. 250-269.
- KELEMEN, J., *De la langue au style. Éléments de linguistique contrastive français-hongrois*. Budapest. «Réflexions sur quelques temps du passé en français contemporain», dans *Munus Amicitiae, Studia Linguistica in honorem Witoldi Manczak septuagenarii*, Ed. A. Bochnakowa et S. Widlak, Kraków, 1995, p. 99.
- KLEIBER, G., «Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux», dans C. Vetters éd.: *Le temps, de la phrase au texte*. P.U.L., 1993, pp. 117-167.
- KLUM, A., *Verbe et adverbe*. Uppsala, 1961.
- MOLENDJIK, A., «Présuppositions, implications, structure temporelle», dans C. Vetters éd.: *Le temps, de la phrase au texte*. P.U.L., 1993, pp. 167-193.
- STEN, H., *Les temps du verbe fini /indicatif/ en français moderne*. Copenhague, 1952.

- VET, C., *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*. Genève, 1980.; «La pragmatique des temps verbaux», Présentation, dans *Langue française*, 67, 3, 1985.
- VETTERS, C., «Grammaire générative et textuelle des temps verbaux», dans *Recherches linguistiques de Vincennes* 18/1989, pp. 101-145.; «Temps et deixis», dans *Le temps, de la phrase au texte*. P.U.L., 1993, pp. 85-117.; «Passé simple et imparfait: un couple mal assorti», dans *Langue française* 100, Temps et aspect dans la phrase française, 1993, pp. 14-31.
- WEINRICH, H., *Le temps, le récit et le commentaire*. Seuil, Paris, 1973.